

Date de la convocation
08/04/2014

Date affichage compte rendu séance du lundi 14/04/2014
18/04/2014

Compte rendu Réunion du Conseil Communautaire

Séance du 14 avril 2014

L'an deux mille quatorze et le quatorze avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations.

Conformément à l'article L5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Claude LAURIE, doyen d'âge, assure les fonctions de Président pour la question relative à l'élection à la Présidence de la Communauté de Communes Terre de Camargue.

M. Laurent PELISSIER assure les fonctions de Président pour les questions relatives à la fixation du nombre de Vice-présidents et à l'élection des Vice-présidents.

Présents : Mmes et M : Claude BERNARD – Christelle BERTINI – Sylvie BOCHATON – Cédric BONATO – Pascale BOUILLEVAUX – Annie BRACHET – Claudette BRUNEL – Jean-Claude CAMPOS – Noémie CLAUDEL – Santiago CONDE – Robert CRAUSTE – Jean-Paul CUBILIER – Benoît DAQUIN – Françoise DUGARET – Marilyne FOULLON – Arnaud FOUREL – Marion GEIGER – Nathalie GROS-CHAREYRE – Claude LAURIE – Pierre MAUMEJEAN – Marielle NEPOTY – Richard PAULET – Laurent PELISSIER – Olivier PENIN – Maryline POUGENC – Léopold ROSSO – Sabine ROUS – Hervé SARGUEIL – Jeanine SOLEYROL – Rudy THEROND – Lucien TOPIE – Gilles TRAUJLET

En début de séance et en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance :

Mme Marilyne FOULLON, benjamine de l'Assemblée a été désignée.

Ordre du jour :

1. Election du Président ;
2. Fixation du nombre de Vice-Présidents ;
3. Election des Vice-Présidents.

Après avoir procédé à l'appel nominal, M. Léopold ROSSO, Président sortant, a déclaré installer dans leurs fonctions de Conseillers Communautaires :

M. et Mmes : Claude BERNARD, Christelle BERTINI, Sylvie BOCHATON, Cédric BONATO, Pascale BOUILLEVAUX, Annie BRACHET, Claudette BRUNEL, Jean-Claude CAMPOS, Noémie CLAUDEL, Santiago CONDE, Robert CRAUSTE, Jean-Paul CUBILIER, Benoît DAQUIN, Françoise DUGARET, Marilyne FOULLON, Arnaud FOUREL, Marion GEIGER, Nathalie GROS-CHAREYRE, Claude LAURIE, Pierre MAUMEJEAN, Marielle NEPOTY, Richard PAULET, Laurent PELISSIER, Olivier PENIN, Maryline POUGENC, Léopold ROSSO, Sabine ROUS, Hervé SARGUEIL, Jeanine SOLEYROL, Rudy THEROND, Lucien TOPIE, Gilles TRAUJLET,

La séance a été ouverte par M. Claude LAURIE, doyen des membres du Conseil Communautaire qui a pris la Présidence, conformément à l'article L 2122-8 du CGCT.

Mme Marilyne FOULLON, benjamine de l'Assemblée, est déclarée secrétaire de séance.

Trois scrutateurs sont été désignés pour le dépouillement, à savoir Mme Françoise DUGARET, Mme Noémie CLAUDEL et M. Santiago CONDE.

**Objet : Election à la présidence de la Communauté de Communes Terre de Camargue
– N°2014-04-66**

Le président, après avoir donné lecture des Articles L 2122-4, L 2122-5, L 2122-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un Président conformément aux dispositions prévues par l'article L 2122-7, du Code des Collectivités Territoriales.

M. Laurent PELISSIER a présenté sa candidature.

Chaque Conseiller Communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne.....	32
A DEDUIRE : Les bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral	9
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12

Résultat : M. Laurent PELISSIER a obtenu 23 voix

M. Laurent PELISSIER ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président
Et a été immédiatement installé.

Objet : Fixation du nombre de Vice-présidents – N°2014-04-67

M. Laurent PELISSIER évoque la loi Richard du 31 décembre 2012.

Il rappelle que le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant (soit 6 Vice-présidents) ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents.

L'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif (soit 9 Vice-présidents) et le nombre de quinze.

Il propose au Conseil Communautaire de fixer à neuf le nombre de Vice-présidents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité:

- D'adopter la proposition de Monsieur le Président
- D'autoriser le Président à signer toutes les pièces à intervenir.

Objet : Election des Vice-présidents – N°2014-04-68

Election d'un premier Vice-président

Premier tour de scrutin

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. Laurent PELISSIER, élu Président, à l'élection d'un premier Vice-président.

Chaque Conseiller Communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc

M. Pierre MAUMEJEAN a présenté sa candidature.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne.....	32
A DEDUIRE : Les bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral	7
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	25
Majorité absolue	13

Résultat : M. Pierre MAUMEJEAN a obtenu 25 voix

M. Pierre MAUMEJEAN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Vice-président
Et a été immédiatement installé.

Election d'un deuxième Vice-président

Premier tour de scrutin

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. Laurent PELISSIER, élu Président, à l'élection d'un deuxième Vice-président.

Chaque Conseiller Communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc

M. Jean-Paul CUBILIER a présenté sa candidature.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne.....	32
A DEDUIRE : Les bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral	9
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12

Résultat : M. Jean-Paul CUBILIER a obtenu 23 voix

M. Jean-Paul CUBILIER ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Vice-président
Et a été immédiatement installé.

Election d'un troisième Vice-président

Premier tour de scrutin

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. Laurent PELISSIER, élu Président, à l'élection d'un troisième Vice-président.

Chaque Conseiller Communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc

M. Léopold ROSSO a présenté sa candidature.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne.....	32
A DEDUIRE : Les bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral.....	14
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	18
Majorité absolue	10

Résultat : M. Léopold ROSSO a obtenu 18 voix

M. Léopold ROSSO ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Vice-président
Et a été immédiatement installé.

Départ de M. Léopold ROSSO, Mme Annie BRACHET et M. Hervé SARGUEIL.

Election d'un quatrième Vice-président

Premier tour de scrutin

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. Laurent PELISSIER, élu Président, à l'élection d'un quatrième Vice-président.

Chaque Conseiller Communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc

M. Claude LAURIE a présenté sa candidature.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne.....	29
A DEDUIRE : Les bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral	7
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	22
Majorité absolue	12

Résultat : M. Claude LAURIE a obtenu 22 voix

M. Claude LAURIE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Vice-président
Et a été immédiatement installé.

Election d'un cinquième Vice-président

Premier tour de scrutin

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. Laurent PELISSIER, élu Président, à l'élection d'un cinquième Vice-président.

Chaque Conseiller Communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc

Mme Marilynne FOULLON a présenté sa candidature.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne.....	29
A DEDUIRE : Les bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral	8
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	21
Majorité absolue	11

Résultat : Mme Marilynne FOULLON a obtenu 21 voix

Mme Marilynne FOULLON ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Vice-présidente
Et a été immédiatement installée.

Election d'un sixième Vice-président

Premier tour de scrutin

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. Laurent PELISSIER, élu Président, à l'élection d'un sixième Vice-président.

Chaque Conseiller Communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc

M. Robert CRAUSTE a présenté sa candidature.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne.....	29
A DEDUIRE : Les bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral	4
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	25
Majorité absolue	13

Résultat : M. Robert CRAUSTE a obtenu 25 voix

M. Robert CRAUSTE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Vice-président
Et a été immédiatement installé.

Election d'un septième Vice-président

Premier tour de scrutin

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. Laurent PELISSIER, élu Président, à l'élection d'un septième Vice-président.

Chaque Conseiller Communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc

Mme Christelle BERTINI a présenté sa candidature

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne.....	29
A DEDUIRE : Les bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral	7
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	22
Majorité absolue	12

Résultat : Mme Christelle BERTINI a obtenu 22 voix

Mme Christelle BERTINI ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Vice-présidente
Et a été immédiatement installée.

Election d'un huitième Vice-président

Premier tour de scrutin

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. Laurent PELISSIER, élu Président, à l'élection d'un huitième Vice-président.

Chaque Conseiller Communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc

M. Santiago CONDE a présenté sa candidature.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne.....	29
A DEDUIRE : Les bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral	8
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	21
Majorité absolue	11

Résultat : M. Santiago CONDE a obtenu 21 voix

M. Santiago CONDE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Vice-président
Et a été immédiatement installé.

Election d'un neuvième Vice-président

Premier tour de scrutin

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. Laurent PELISSIER, élu Président, à l'élection d'un neuvième Vice-président.

Chaque Conseiller Communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc

M. Olivier PENIN a présenté sa candidature.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne.....	29
A DEDUIRE : Les bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral	7
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	22
Majorité absolue	12

Résultat : M. Olivier PENIN a obtenu 22 voix

M. Olivier PENIN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Vice-président
Et a été immédiatement installé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Le Président
Laurent PELISSIER